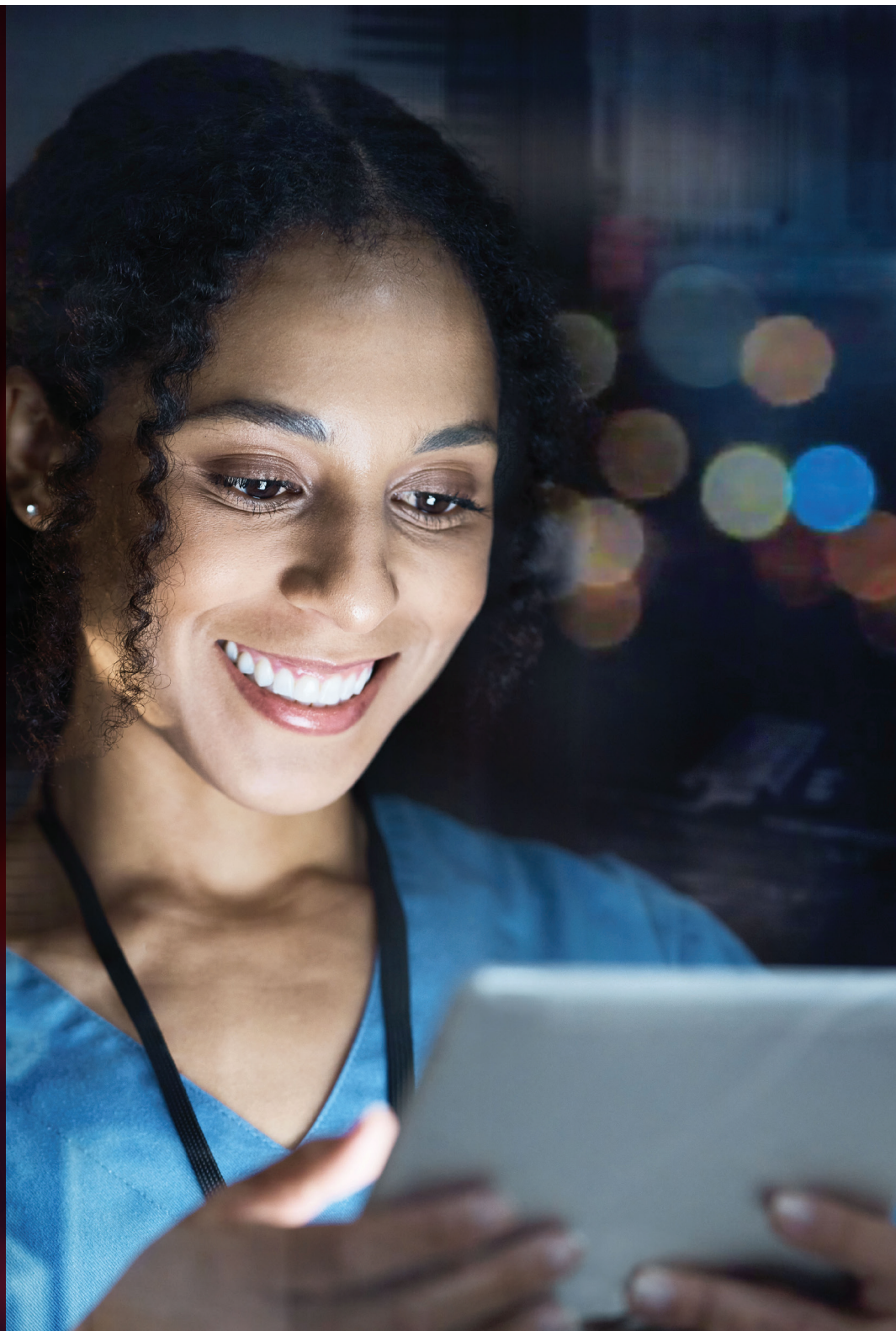


Prévoyance et santé collective

Une forte expérience dans la mise
en place et la reprise des programmes
frais de santé et prévoyance

Dans le domaine de
la prévoyance et de
la santé collective,
Aon peut intervenir :

- 1- en tant que conseil
et courtier,
- 2- et/ou en tant que
gestionnaire.



1

Conseil et courtage

Notre offre de conseil et courtage intègre :

- Un accompagnement juridique.
- La négociation et le placement de vos régimes (courtage).
- Le pilotage technique et actuariel.
- La communication sociale afin de valoriser vos régimes.

Accompagnement juridique

La protection sociale d'entreprise est un domaine où la réglementation est en constante évolution, ce qui complexifie la conformité des régimes d'entreprise. Grâce à nos experts en protection sociale, nous proposons un accompagnement pour faire face à ces évolutions ainsi qu'aux risques de non-conformité qui peuvent en découler.

La mission de nos juristes en collaboration étroite avec vos équipes consiste à :

- Accompagner (formations, mémos sur le cadre légal et réglementaire, veille juridique, validation de protocole et clauses contractuelles...).
- Appuyer directement votre organisation sur certains besoins (relecture des actes juridiques, intervention sur un sujet spécifique, réalisation des synthèses sur des dispositions particulières de vos régimes).
- Assurer la validation de l'application de la réglementation au regard de votre contexte.
- Valider l'ensemble des pièces contractuelles du ou des assureurs et de vérifier leur conformité ou demandes spécifiques de votre part :
 - formalisation contractuelle de l'intégralité des conditions de renouvellement,
 - garantie de la conformité des documents contractuels dans le respect des conditions négociées et validées par votre entreprise.

Notre équipe juridique est la garantie d'un accompagnement proactif de qualité lors des adaptations contractuelles et de la validation des polices ou avenants produits par les assureurs.

Négociation et placement

Aon a la capacité d'obtenir les meilleures conditions pour ses clients grâce à :

Une puissance de négociation

- Aon est un acteur majeur sur le marché, ce qui permet à ses clients d'obtenir des conditions négociées au plus juste.
- Notre réputation basée sur la rigueur de nos analyses et le partenariat étroit établi avec nos clients permettent de démultiplier l'efficacité de notre puissance de négociation.

Une indépendance vis-à-vis du marché garantissant :

- La transparence de notre rémunération.
- Un audit à tous les niveaux, porteur de risque (assureur) et gestionnaire.

Des outils permettant de définir ensemble des solutions optimales

- L'analyse approfondie des solutions (sinistralité notamment) afin de vous conseiller sur la pertinence du schéma assurantiel.
- Des outils et plateformes techniques robustes et maîtrisés.
- De nombreuses études et comparatifs d'avantages sociaux et de pratiques RH.

Pilotage technique et actuariel

Aon met à disposition de ses clients une équipe d'experts avec des profils alliant actuariat, statistiques et data sciences mais également des compétences informatiques pour une plus grande flexibilité dans le développement d'outils.

Elle vous accompagne dans le pilotage technique de vos régimes prévoyance et santé afin de vous faire bénéficier des garanties les plus adaptées tout en bénéficiant des meilleures conditions financières.

Les principaux services mis à disposition des équipes RH – Paie pour l'accompagnement technique et actuarielle des régimes sont :

- Audit et analyse des comptes de résultats assureur.
- Sortie des comptes de résultats santé.
- Simulation de garanties et tarification des régimes.
- Benchmark de votre régime avec le marché.
- Analyses prospectives.
- Analyse absentéisme.
- Conception d'outils sur mesure.

Communication

Une communication efficiente et authentique est essentielle lors de la mise en place de vos régimes de protection sociale. Notre rôle, en tant que courtier, est de vous aider à promouvoir auprès des assurés et de leurs bénéficiaires, les avantages offerts.

Notre objectif : donner du sens et mettre en avant votre programme.

Simultanément à la phase de migration, nous développons une stratégie de communication qui vous aidera à :

- Améliorer la compréhension de vos collaborateurs de ces sujets.
- Accroître leur appréciation des avantages dont ils bénéficient.
- S'assurer que chaque relais RH et collaborateur aura connaissance des nouvelles modalités de gestion et des coordonnées spécifiques.

Notre équipe communication sociale vous accompagne pour concevoir un plan de communication dynamique, adapté à vos besoins afin de :

- Créer une expérience collaborateur unique autour des avantages.
- Soutenir votre marque employeur/proposition de valeur.
- Aider à attirer et retenir avec succès les talents dont vous avez besoin en tant qu'entreprise.

2

Gestion

Pour assurer une prise en charge globale des besoins de ses clients, Aon a fait le choix de regrouper en un même lieu, à Angoulême, ses équipes fonctionnelles et opérationnelles, en charge de la santé et de la prévoyance.

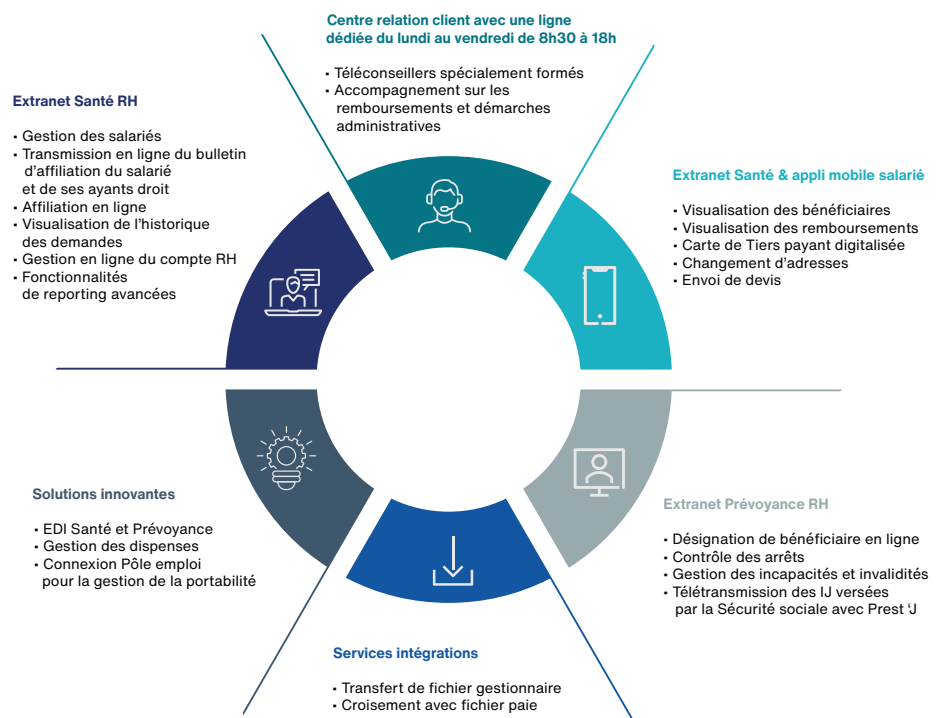
Depuis plus de 30 ans, le centre d'Angoulême est spécialisé dans la gestion des régimes collectifs Frais de santé et Prévoyance pour les grandes entreprises et connaît une croissance soutenue, gage de la qualité de la gestion.

Dans un environnement en constante mutation réglementaire, digitale et sociétale, nous avons

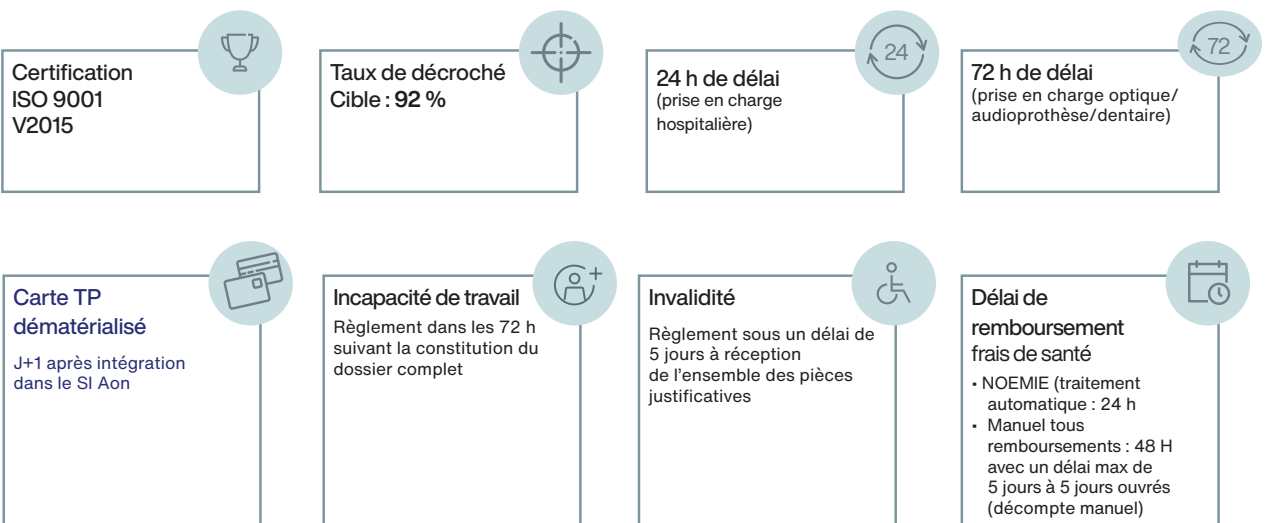
plus que jamais conscience de la complexité à laquelle les entreprises font face en matière de protection sociale.

Notre objectif est donc double, faciliter le quotidien de nos clients en les accompagnant sur ce sujet sensible et améliorer l'expérience utilisateur grâce à des services de qualité.

Notre centre de gestion est organisé en 6 pôles d'expertise permettant de répondre à tous les besoins de nos clients en matière de contrats collectifs Santé et Prévoyance



Nos engagements qualité et de délais





Contact :

Direction commerciale people



Julien Venturini

Directeur commercial Human Capital

julien.venturini@aon.com

A propos d'Aon

Aon plc (NYSE : AON) a pour vocation d'accompagner ses clients du monde entier dans leur prise de décision afin de protéger et d'enrichir leur quotidien. Présents dans plus de 120 pays et territoires, les collaborateurs d'Aon mettent à la disposition de leurs clients leurs compétences en matière d'analyse, de capital risque et de capital humain, et leur proposent des solutions adaptées à leur contexte local. Ils leur apportent ainsi la clarté et la confiance nécessaires pour prendre les meilleures décisions en matière de gestion des risques et des ressources humaines dans le but de protéger et de développer leurs activités.

Suivez Aon sur LinkedIn, Twitter, Facebook et Instagram.

Copyright® 2025 Aon. Tous droits réservés

Ce document est destiné à des fins d'information uniquement et ne doit pas être interprété comme conseil ou opinion sur des faits ou des circonstances spécifiques. Les commentaires contenus dans ce rapport sont basés sur l'analyse préliminaire par Aon de l'information accessible au public ou considérée comme émanant de source sûre. Le contenu de ce document est mis à disposition en tant que tel sans garantie d'aucune sorte. Aon décline toute responsabilité légale envers toute personne ou organisation pour la perte ou le dommage causé par ou résultant de l'utilisation de ce contenu.

www.aon.com/france

Aon France

Siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | t +33(0)1 47 83 10 10 | f +33(0)1 47 83 11 11 | aon.com/france
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES